

**CONSEIL de QUARTIER CENTRE-VILLE/GARE**  
**Compte-rendu du 06 avril 2016**  
**à la maison de quartier Jules Ferry**

Membres présents : Philippe BABIAUD , Christophe BAYLE, Boris BELLIOU, Michel BERGER, Marie BESCOND, Philomène BUCHOU, Yves CARNUS, Aurélien CHATELIER, Stéphane CHAUVEAU, Nina COUTURIER, Dominique DAIGRE, Bernard-Paul DESCHAMPS, Bernard DHOOGHE, Jean-Baptiste ETCHEBERRIA, Marc FOSSE, Jacques LAMAURE, Emilie LOUBERE, Anne MALLET, Sylvie PEYROT, Claire RAGOT, Cécile ROCHERON, Vally SABATTINI, Yann SELLIN, Ingrid SERREAU, Mark TELLOK

Membres excusés : Viviane GARDEL, Alain GUILLEMOT

*Avec la participation de Marilyne FERREIRA (élue référente du quartier Centre-Ville/Gare) et Perrine MILLET (responsable du service Démocratie Locale-Agenda 21).*

**1) Présentation des participants:**

Un tour de table est organisé afin que les participants puissent faire connaissance.

Christophe BAYLE	Nouveau Conseiller de Quartier. Arrivé sur Cognac depuis 3 ans, auparavant en région parisienne où il a d'ailleurs déjà participé à des Conseils de Quartier. Il travaille pour une société américaine en tant qu'architecte de réseau informatique. Il s'intéresse à la chose publique
Claire RAGOT	A Cognac depuis l'été dernier. Une façon de s'insérer dans la vie locale et de construire des projets locaux avec les élus.
Michel BERGER	Depuis 1975 à Cognac. Il exerce une activité médicale. Il a souhaité s'investir dans ce genre d'activité pour mettre en commun les idées. Il participe à la démarche du Comité de Acteurs Locaux.
Jean-Baptiste ETCHEBERRIA	A Cognac depuis 1951, retraité. Il est à son troisième mandat et espère que les projets vont aboutir.
Sylvie PEYROT	3 ème mandat, retraité d'une maison de Cognac
Anne MALLET	Nouvelle Conseillère. Ancienne enseignante, elle souhaite améliorer et embellir le quartier
Boris BELLIOU	Nouveau Conseiller de Quartier. A Cognac depuis 30 ans. Il souhaite partager des idées.
Nina COUTURIER	Nouvelle Conseillère de Quartier. A cognac depuis 5 ans. Elle travaille au BNIC et souhaite s'investir sur la Ville.
Philomène BUCHOU	Nouvelle Conseillère de Quartier. A Cognac depuis 8 ans. Lycéenne Elle souhaite représenter les jeunes et participer à la vie active.
Bernard-Paul DESCHAMPS	2ème mandat. Retraité du ministère de l'intérieur.
Mark TELLOK	Nouveau Conseiller de Quartier. Il n'avait pas comme projet de rester sur Cognac et puis il s'est attaché à la Ville.

Dominique DAIGRE	2 ème mandat.Elle travaille dans l'enseignement.
Jacques LAMAURE	2ème mandat. Né à Cognac, il y est revenu en 1964. C'est un ancien élu local, il s'intéresse à la vie locale.
Yves CARNUS	Retraité, il souhaite être utile pour les gens.
Vally SABATTINI	Cognaçaise depuis 16 ans. C'est son troisième mandat
Philippe BABIAUD	Il a travaillé pour la Garde républicain ; Il s'intéresse particulièrement à la culture. Nouveau Conseiller de Quartier.
Ingrid SERREAU	Sur Cognac depuis 2004. Elle est régisseuse pour des spectacles. Elle souhaite rendre la vie plus belle.
Marie BESCOND	Retraité , elle est d'origine rochefortaise. Elle souhaite faire remonter les problèmes sur le quartier.
Emilie LOUBERE	A Cognac depuis 3 ans, professeure de Français. Elle souhaite s'investir dans son quartier. Nouvelle Conseillère de Quartier.
Aurélien CHATELIER	Dans l'enseignement. A Cognac depuis moins de 10 ans . Il souhaite approfondir son investissement. Nouveau Conseiller de Quartier.
Bernard DHOOGHE	Nouveau Conseiller de Quartier. Retraité de l'éducation nationale. Il tient des chambres d'hôtes.
Marc FOSSE	Sur Cognac depuis janvier 2015, il est originaire de Poitiers. Il souhaite travailler sur des sujets notamment pour mieux valoriser les déchets organiques. Nouveau Conseiller de Quartier.
Cécile ROCHERON	A Cognac depuis 3 ans. Elle est archéologue mais elle n'en vit pas donc elle a du temps libre. Nouvelle Conseillère de Quartier.
Yann SELLIN	C'est son 2ème mandat, Il est régisseur technique. Il souhaite participer à la vie quotidienne du quartier.
Stéphane CHAUVEAU	A Cognac depuis Septembre, il souhaite découvrir la Ville. Nouveau Conseiller de Quartier.

Marilyne Ferreira indique qu'elle est l'élue référente du quartier. Qu'elle fait le lien avec la municipalité et co-anime les réunions.

Perrine MILLET accompagne techniquement le Conseil de Quartier. Elle précise qu'elle fait le lien avec les services de la Ville et d'éventuels intervenants et veille à la bonne circulation de l'information.

## 2) Choix d'un ou d'une secrétaire de séance :

Perrine MILLET rappelle le rôle du secrétaire de séance. La prise de note doit refléter les échanges qu'il y a eu au cours de la réunion, en être le plus fidèle. Cette prise de note permet d'éviter les erreurs d'interprétation, elle peut être succincte, sous forme de liste de puces ou rédigée. Les notes sont ensuite envoyées à Perrine MILLET afin qu'elle les rapprochent avec les siennes et se charge de la mise en forme. Le compte rendu est validé par l'élue référente et soumis à validation aux Conseillers de Quartier lors de la réunion suivante.

Vally SABATTINI se propose de tenir ce rôle.

### 3) Modalités de fonctionnement des Conseils de Quartiers :

Marilyne FERREIRA et Perrine MILLET reviennent sur les éléments importants de la charte des Conseils de Quartiers.

- **Le Conseil de Quartier** est une instance de débat, d'expression, mais aussi de proposition, il offre à des habitants la possibilité de prendre part aux décisions qui concernent le quartier, d'élaborer des projets d'intérêt collectif
- **Budget** : Un budget de 25 000€ est attribuée par quartier pour l'année 2016. Il n'y a pas de fléchage sur de la voirie comme c'était le cas l'année précédente.
- **La commission Démocratie Locale** est présidée par Olivier TOUBOUL, élu en charge de la démocratie Locale et du personnel. Elle veille au bon fonctionnement des 5 Conseils de Quartiers.
- **les causes de radiation** :
  - après 3 absences non excusées. Marilyne FERREIRA précise qu'en cas d'absences il convient d'en informer Perrine MILLET.
  - quand un membre crée une situation qui génère un conflit d'intérêt (situation professionnelle etc)
  - si un Conseiller de Quartier vient à manquer de respect de quelque manière que ce soit aux autres participants.
- **les pouvoirs** : si un membre ne peut pas être présent lors d'une réunion. Il peut donner un pouvoir écrit à un autre membre. Un Conseiller de Quartier ne peut pas cumuler plusieurs pouvoirs.
- **le rôle du correspondant** : en binôme avec l'élue référente, il anime les réunions, fixe les ordres du jour, met en place les groupes de travail et peut-être amené à présenter des projets devant les commissions municipales. L'ancien correspondant prend la parole pour préciser que cela demande un investissement dans les groupes de travail pour pouvoir suivre les projets.
- Marilyne FERREIRA précise que les projets doivent être validés par la municipalité et suivre les procédures internes. Les groupes de travail se réunissent selon la cadence qu'ils souhaitent. Si un technicien de la Ville est présent, l'élue doit obligatoirement l'être également.

### 4) Validation du compte rendu de la réunion du 18 février 2016 :

Le compte rendu est validé.

### 5) Point sur les projets en cours du Conseil de Quartier :

- **Projet courant d'Art** : Ce projet est un projet autour de l'implantation de 3 œuvres sur le quartier. L'inauguration de la première œuvre a eu lieu le 9 décembre 2015 dans la Villa François 1<sup>er</sup>. Un Rendez-vous est programmé sur place le 14 avril avec les services techniques et la placière afin de déterminer des emplacements potentiels pour l'implantation de l'œuvre sur la place d'armes. Une concertation avec les commerçants et les riverains de la place sera nécessaire. Un deuxième lieu avait été évoqué, dans le cas, où la place d'armes ne pourrait pas accueillir d'œuvre: la place Robert Schumann (près du théâtre). Des Conseillers de Quartier indiquent que lors de la réflexion autour de l'implantation de la première œuvre, cet emplacement avait été écarté. Perrine MILLET va se faire préciser cet élément. Lors d'un

précédent Conseil de Quartier, des Conseillers avaient proposé d'autres lieux d'implantation, notamment, près de la salle verte dans le cadre de l'aménagement des quais.

Une fois la question de l'emplacement tranchée, il faudra passer à l'écriture du cahier des charges : qui indiquera la dimension de l'œuvre, son emprise au sol etc.

- Plaques de numérotation : L'idée de ce projet est partie du constat fait par les Conseillers de Quartier que les plaques actuelles (en plastique) ne sont pas à l'image d'une ville labellisée Art et Histoire et qu'il y a une grande disparité due à la mise en place de plaques différentes par les habitants (pierre, faïence, ferronnerie...). Le Conseil de Quartier a travaillé sur un périmètre [*les quais, la rue du port, la rue Aristide Briand (non comprise) et le boulevard Denfert Rochereau (non compris)*] dans le centre ancien et a validé une maquette de plaque de numérotation en cohérence avec les plaques de rues. La commission aménagement du territoire a donné un accord de principe sur l'extension du périmètre qui pourrait concerner la rue Aristide Briand/ Boulevard Denfert rochereau jusqu'à la place François 1<sup>er</sup> et place Jean Monnet.
- Aménagement paysager place Charles de Gaulle : Un Conseiller rappelle l'importance de ce projet notamment pour l'amélioration de la qualité de l'air. Il met en exergue l'urgence de favoriser les plantations d'arbres et d'inciter la population à le faire, dans un contexte où les températures augmentent. Cette sensibilisation pourrait se faire par une communication via le magazine municipal où serait délivré des conseils de plantation. Une station de mesures de la qualité de l'air est présente sur la commune : place Camille Godard. Elle est gérée par ATMO Poitou-Charentes. Il est proposé qu'un groupe de travail réfléchisse à cet aspect communication.

Un enseignant de Bac pro Aménagement Paysager à contacter la mairie et semble intéressé par le projet. Il va se rendre sur site avec le responsable du service espaces verts.

- Concours de fleurs : Edition 2016 du Concours de Fleurissement (lancé en 2015). Il convient d'inciter les commerçants et habitants à fleurir davantage leurs façades. Les Conseillers de Quartiers s'accordent sur la nécessité de communiquer au maximum pour mobiliser le plus grand nombre de participants. Un Conseiller de Quartier propose, par petits groupes, de se retrouver afin de préparer la distribution des flyers. L'occasion de faire connaissance et également de communiquer autour des Conseils de Quartiers.

Christophe BAYLE/ Stéphane CHAUVEAU/ Boris BELLINOT/ Jacques LAMAURE/ Philomène BUCHOU/ Cécile ROCHERON/ Marie BESCOND/ Aurélien CHATELIER/ Emilie LOUBERE/ Dominique DAIGRE/ Vally SABATTINI/ Ingrid SERREAU

- Place de l'ancienne halle :  
2 esquisses ont été présentées en Conseil de Quartier. Le Conseiller du précédent Conseil de Quartiers souhaiterait une végétalisation de la place. Ce projet porté par la Ville n'est pas budgété sur 2016. Ce projet sera présenté plus en détail lors de la prochaine réunion.

Un Conseiller de Quartier se questionne sur la façon dont on peut traiter en Conseil de Quartier l'héritage d'un autre Conseil de Quartier. Il est important que la nouvelle équipe puisse se réserver une liberté sur les nouvelles idées. Il ne remet en aucun cas en cause, les projets du précédent Conseil de Quartier mais indique que les projets doivent être portés par le Conseil de Quartier. Il devrait donc y avoir une phase d'appropriation des projets ayant démarrés sous l'ancienne mandature, afin que le Conseil de Quartier s'il le souhaite les amendent ou ai une réflexion sur l'arrêt d'un projet qui ne ferait pas consensus au sein du Conseil de Quartier.

## 6) Fête de quartier 2016 :

Cette animation est organisée par la Ville, une somme entre 800 et 1000€ (à confirmer) est allouée pour chaque animation de quartier.

- Retour sur l'animation du quartier de 2015 : L'animation s'est déroulée en 2 temps : une après-midi festive destinée aux enfants avec plusieurs ateliers (maquillage, peinture parcours sportifs, promenade à poneys, pêche à la ligne etc), puis un pique nique musical. Les Conseillers de Quartier présents lors de cette animation s'accordent à dire que l'après-midi a été très appréciée. La soirée musicale, en revanche, n'a pas attirée le public attendu.

Cette année, la fête de quartier aura lieu le **vendredi 22 juillet 2016** près du kiosque à musique dans le jardin public. Le groupe de travail soumet au Conseil de Quartier plusieurs formules pour le déroulé de cette animation :

- pique-nique avec soirée musicale
  - après-midi festive + soirée
  - pique nique le midi + animation la journée
  - pique-nique+ après-midi festive + thé dansant
- Le Conseil de Quartier vote pour la formule pique-nique déjeuner et après-midi festive pour les enfants.

Un groupe de travail s'organise : Marc FOSSE, Nina COUTURIER, Jacques LAMAURE, Ingrid SERREAU, Bernard- Paul DESCHAMPS, Aurélien CHATELIER, Claire RAGOT, Philomène BUCHOU.

**Au regard du temps imparti pour la préparation de l'animation d'été, le Conseil de Quartier valide le principe qu'il laisse le groupe de travail préparer cette fête sans validation au préalable en Conseil de Quartier sur le choix des animations retenues.**

Décoration du sapin de Noël : Le Conseil de Quartier a organisé la décoration du sapin de Noël sur le quartier en partenariat avec l'association des commerçants du Centre-Ville, les écoles et le conservatoire . Les boulangers ont joué le jeu en offrant un goûter aux enfants. Les Conseillers de Quartier ont apporté les boissons.

## 7) Informations complémentaires :

- Suite aux baisses importantes de dotation de l'état et à la volonté du Maire de ne pas augmenter les impôts en 2016, la municipalité a choisi de co-construire le budget de fonctionnement 2016 de la Ville avec des représentants de la société civile. À cet effet, un Comité d'Acteurs Locaux (CAL) constitué de Conseillers de Quartiers, d'acteurs locaux du monde associatif et économique a été créé. Le CAL a fait des propositions aux élus, à partir des données financières fournies par la Ville, afin de réduire les coûts de fonctionnement de la commune en 2016. Malgré la complexité du sujet, l'initiative a été un succès tant sur la qualité des échanges que sur les propositions faites par le CAL. Le Maire propose de poursuivre la démarche dans des conditions similaires sur le budget municipal 2017. Une première réunion de rattrapage pour les nouveaux venus et ou de rappel pour les anciens qui le souhaitent est calée le mardi 26 avril prochain.
- Une réunion publique pour le lancement de la démarche Ville Amie des Aînés se tiendra le **mercredi 04 mai 2016** à 15h à la Salamandre. Un retour sur l'évaluation du « label Bien Vieillir-Vivre ensemble », auquel certains Conseillers de Quartier ont participé sera présenté.
- Le troc plantes des jardins de Saint Fiacre aura lieu le 30 avril prochain de 9h30 à 18h. Des élèves de BTS d'un lycée de Saintes seront présents pour proposer une animation sur le

rempotage, le bouturage etc.

- Le 30 Avril également, l'école Pierre et Marie Curie propose une animation autour des fleurs et des plantes de 10h à 17h.

### **8) Informations et questions de vie quotidienne :**

#### Réponses aux questions précédentes :

Les réponses seront apportées lors du prochain Conseil de Quartier.

#### Nouvelles questions :

- Il est signalé une plaque d'égout très bruyante quand les voitures roulent dessus, au niveau du carrefour Rue de Tournaine/ Rue Jean Jaurès
- Une Conseillère fait le constat que les places de stationnement place Camille Godard sont trop étroites
- Les rats semblent être de plus en plus présents dans le Centre-Ville, notamment rue Magdeleine

\*\*\*\*\*

**La prochaine réunion est programmée le mardi 17 mai 2016  
à 19h00 à la maison de quartier Jules Ferry**